

Après un an de concertation avec les acteurs locaux, le projet d'aménagement de la place du Général-de-Gaulle et de ses abords est entré dans sa phase de mise en œuvre opérationnelle. Cette nouvelle étape, qui associera à nouveau les habitants, prévoit notamment l'installation d'une école des arts culinaires dans le château de l'Amiral. Point d'étape dans ce *Sceaux Mag*.

Futur centre-ville : point d'étape



Un an de concertation

1 500

C'est le nombre de Scéens qui ont participé aux rencontres citoyennes organisées dans le cadre de la démarche "Parlons ensemble du centre-ville".

19

C'est le nombre de rencontres citoyennes qui ont été organisées dans le cadre de la démarche "Parlons ensemble du centre-ville".

57

C'est, avec Sceaux, le nombre de sites sélectionnés par la métropole du Grand Paris dans le cadre de l'appel à idées "Inventons la métropole du Grand Paris".

Début 2017, la ville de Sceaux lançait l'une des plus importantes consultations jamais réalisée à l'échelle d'une ville de sa taille : "Parlons ensemble du centre-ville". L'objectif ? Inviter les habitants, commerçants et les différents acteurs locaux à exprimer leur vision du centre-ville de demain. Présenté au conseil municipal le 29 mars dernier, le scénario retenu a été voté à une très large majorité et va permettre de lancer la mise en œuvre opérationnelle de ce projet qui redessine la place du Général-de-Gaulle et ses abords.

Une vision partagée

Pour faire émerger les idées, une vingtaine de rencontres et de nombreux ateliers participatifs ont été organisés durant plus d'un an, réunissant près de 1 500 personnes. Les attentes des Scéens ont été formalisées à travers une charte adoptée à l'unanimité en conseil municipal le 11 mai 2017. « *Ce document référent, qui est l'expression des intentions partagées par la population, a permis de fixer les orientations qui s'imposent à tous ceux qui auront à intervenir sur le centre-ville au cours des années qui viennent* », rappelle Philippe Laurent, maire de Sceaux. Cette charte, ainsi que toutes les réflexions exprimées durant la démarche "Parlons ensemble du centre-ville", ont par ailleurs servi de cadre de travail aux trois équipes retenues par la métropole du Grand Paris (MGP) dans le cadre de l'appel à idées "Inventons la métropole du Grand Paris". La place du Général-de-Gaulle, située à l'entrée du centre-ville, a en effet été sélectionnée par la MGP parmi 57 autres sites d'intérêt métropolitain. Une opportunité dont la Ville a su se saisir. Plusieurs groupements professionnels formés autour des professionnels de l'aménagement et l'immobilier (architectes, promoteurs, investisseurs) ont candidaté. Trois projets ont été présélectionnés par la Ville et

présentés en avant-première aux Scéens le 14 septembre 2017 à l'hôtel de ville. Un temps fort qui a fait salle comble ! C'est finalement, le projet "À la croisée des S[cé]jens" qui a emporté la faveur du jury de la métropole, la Ville ayant toutefois émis des réserves. Le projet final qui rassemble les projets classés premier et second, enrichi des échanges avec les habitants, a été présenté le 13 mars 2018 à l'hôtel de ville et a été approuvé lors du conseil municipal le 29 mars dernier. Un point d'étape important qui marque le début de la réalisation opérationnelle du projet et pour lequel les Scéens continueront à être associés.

Un projet utile à tous

Facilitateur de liens sociaux, garant du bien vivre ensemble, le centre-ville est aussi perçu comme un lieu d'attractivité essentiel qui doit être absolument conforté. Pour de nombreux Scéens, il doit assurer le rayonnement de la ville pour l'avenir tout en conservant son identité qui repose notamment sur la qualité de ses commerces de bouche et la cohérence de ses choix d'aménagement urbain. « *Il s'agit d'accompagner et d'organiser l'évolution urbaine de la ville* », souligne Philippe Laurent. Au programme : l'aménagement de la propriété du château de l'Amiral qui accueillera une école des arts culinaires ainsi qu'un restaurant d'application ; l'implantation de nouvelles boutiques proposant une offre qualitative, complémentaire à l'offre commerciale existante, et contrôlée par la Ville qui souhaite préserver la diversité commerciale ; la création de terrasses et de lieux de vie (une maison des étudiants, un espace de télétravail, un fablab) ; un parking public d'environ 150 places - en lieu et place des 80 actuelles - avec de nombreux services ; un programme de logements pour les étudiants, les jeunes actifs et les familles. Du point de vue architectural, le projet s'inscrit en continuité avec l'existant et dans le respect des règles du

**Une
architecture
intégrée**

Futur centre-ville : point d'étape**Témoignage**→ **Philippe
Laurent**

Maire de Sceaux



« La Ville a décidé de placer les Scéens et les acteurs locaux au cœur du processus de concertation relatif au projet d'aménagement de la place du Général-

de-Gaulle et de ses abords. Cet échange a permis à la Ville de retenir un projet cohérent avec l'histoire et le contexte de Sceaux. Par ailleurs,

ce projet, qui répond aux besoins de tous, est en capacité d'accroître davantage encore le rayonnement de Sceaux et la qualité de vie qui y règne. »

**Valoriser
l'existant**

plan local d'urbanisme (PLU), notamment en ce qui concerne les hauteurs. « *Les architectes ont identifié les caractéristiques bâties du centre ancien pour assurer une intégration paysagère réussie des bâtiments tout en les réinterprétant de manière contemporaine pour faire entrer le "village" dans le 21^e siècle*, souligne Patrice Pattée adjoint au maire délégué à l'Urbanisme, à l'espace public et à la mobilité. *Le respect de l'identité architecturale du centre-ville est en effet un point de vigilance très important. Il ne s'agit pas de créer une rupture, mais de valoriser l'existant.* »

Des atouts renforcés

Le projet s'appuie sur un schéma urbain qui crée des espaces de rencontre, en prolongeant la rue piétonne actuelle jusqu'à La Poste. Le projet conforte ainsi le secteur piétonnier qui est l'espace public référent de la ville. Avec l'apaisement de la circulation automobile rue Voltaire et la transformation du rond-point du Général-de-Gaulle en carrefour à feux, les vélos trouveront également leur place sur la chaussée, et participeront à la pacification globale des flux. Le mail Houdan, comme l'est aujourd'hui une partie de la rue Houdan, sera un espace réservé aux piétons. La rue du Four restera piétonne et sera rénovée. Elle présentera une nouvelle façade animée (commerces, espace de télétravail, terrasses) en réponse aux commerces déjà implantés dans cette rue. Enfin, trois places seront créées : au débouché de la rue piétonne, devant le château de l'Amiral - l'actuel jardin qui sera restitué au domaine public et aux Scéens -, et devant La Poste. Sur l'une d'entre elles, la stèle consacrée au général de Gaulle sera réinstallée et mise en valeur.

Un positionnement réaffirmé

Le château de l'Amiral - qui reste propriété de la Ville - occupera une place structurante au cœur du centre-ville en accueillant une école des arts culinaires au rayonnement métropolitain et international. Le bâtiment historique sera entièrement réhabilité, dans le respect de son architecture et de son caractère patrimonial. L'aile située à l'est, de facture plus contemporaine, sera remplacée par un bâtiment conçu comme une halle, assurant une transparence visuelle vers le cœur d'îlot. Ce bâtiment, ouvert sur la ville, abritera un bistrot/salon de thé, la boutique des étudiants et le restaurant d'application de l'école. Le long de la rue de Fontenay, les bâtiments de l'école des arts culinaires se développeront, à l'image d'ateliers d'artistes, dans une volumétrie proche du tissu pavillonnaire voisin. Au cœur du site, les deux cèdres remarquables seront naturellement préservés et l'ancien jardin du château restitué et aménagé notamment en potager. Conformément aux souhaits exprimés par les Scéens, le château de l'Amiral sera un pôle d'attractivité ouvert au grand public à travers des ateliers de cuisine et différents événements. En attendant le démarrage des travaux proprement dits, une phase de procédures administratives est nécessaire. Un temps que la Ville a décidé de valoriser en animant le château de l'Amiral jusqu'en octobre 2018 (voir encadré). Ce lieu, ouvert à tous, accueille également une maison du projet destinée à informer les habitants de l'avancée des travaux.

→ Retrouver le témoignage des acteurs du projet et des Scéens en vidéo sur www.sceaux.fr/ / rubrique Sceaux en images.

Futur centre-ville : point d'étape



Avant travaux, des animations seront proposées tout l'été au château de l'Amiral.

ANIMATIONS ESTIVALES

Le temps d'un été au château

Propriété de la ville, le château de l'Amiral, bâtisse du 17^e siècle, qui accueillera dans quelques années une école de cuisine, se transforme pendant six mois en un lieu participatif éphémère. Inaugurée le 5 mai dernier, la programmation estivale est proposée par La Belle friche, une entreprise spécialisée dans la mise en valeur d'espaces avant travaux. Tout l'été, des animations renouvelées régulièrement seront organisées en lien avec la Ville, les associations locales et autres porteurs de projets. Yoga, jardinage, ateliers de création, expositions de peintures ou de photos ou encore concerts... les activités font déjà le plein. Il est également possible d'emprunter l'un des transats en bénéficiant de l'offre de restauration-bar présente sur place.

On attend vos idées !

À votre tour, n'hésitez pas à faire vivre ce lieu en organisant une activité culturelle, sportive ou artistique. En droite ligne de la démarche "Parlons ensemble du centre-ville", la dimension participative reste de mise. Pour ce faire, il suffit de se rendre sur le site web de la belle friche <http://www.labellefriche.com/> et de remplir le formulaire d'appel à candidatures. La Belle friche apportera son aide et ses conseils pour que votre idée prenne vie. « C'est ouvert à tout le monde. Encore une fois, l'idée est de créer un véritable écosystème animé par des acteurs du territoire », souligne Victoria Champion, co-fondatrice de La Belle friche.

- Pour connaître les animations proposées chaque semaine ainsi que les temps forts à venir, consulter la page Facebook <https://www.facebook.com/LamiralSceaux/>.
- Horaires d'ouverture : mercredi 12h30 à 22h, jeudi 17h à 22h, vendredi 17h à minuit, samedi 12h à minuit, dimanche 12h à 22h.



Témoignage

→ **Marc-François Mignot Mahon**
Président Galileo monde - Studialis

Quel est votre projet pour l'école des arts culinaires ?

L'école, qui sera implantée dans le château de l'Amiral entièrement réhabilité, accueillera des profils variés, de façon ponctuelle ou non : des jeunes bacheliers pour des cursus en trois ans, des adultes qui souhaitent se reconverter professionnellement et enfin des étudiants étrangers qui veulent se former aux techniques culinaires françaises. Nous prévoyons également d'ouvrir un restaurant d'application ainsi qu'une boutique qui proposera les créations de l'école. Lieu ouvert sur la ville, le château de l'Amiral proposera également des ateliers de cuisine à destination du grand public.

Pourquoi avoir choisi la ville de Sceaux ?

La ville de Sceaux bénéficie d'une implantation de commerçants et d'artisans réputés pour la qualité de leurs produits. Plusieurs d'entre eux ont été désignés "meilleur ouvrier de France". Il y a donc un ancrage local très fort autour de la gastronomie. Par ailleurs, notre école s'inscrit dans la démarche Sceaux Campus portée par la Ville. Les établissements d'enseignement supérieur situés à Sceaux, qui regroupent 9 000 étudiants et professeurs de différentes nationalités, bénéficient d'une excellente réputation. Notre projet conforte ce positionnement d'un haut niveau d'exigence académique avec une ouverture forte à l'international.

Futur centre-ville : point d'étape



1 Vue de l'entrée du château de l'Amiral (de face) depuis la rue Houdan

2 Vue du château de l'Amiral et de la future école des arts culinaires au débouché de la rue Houdan (secteur piéton)

3 Vue sur la future place du Général-de-Gaulle depuis la rue Houdan (secteur piéton)

4 Vue de la future entrée de la rue Houdan (secteur piéton) depuis la rue Voltaire



Plan d'implantation



- L'ÉCOLE DES ARTS CULINAIRES RESTAURANT - CAFÉ
- LES COMMERCES LES LOGEMENTS
- LA RÉSIDENCE ÉTUDIANTE ET DES JEUNES ACTIFS

- JARDIN DE L'ÉCOLE DES ARTS CULINAIRES
- L'ESPACE DE COWORKING ET LE FABLAB
- LES PLACES CRÉÉES

⌋ LE PARKING DE 210 PLACES DONT ENVIRON 150 PUBLIQUES

⌋ ANGLE DE VUE DES ILLUSTRATIONS CI-CONTRE (PAGE 10)